



**Procès-verbal de la séance d'installation des autorités  
communales d'Écublens/VD  
Lundi 20 juin 2011 à 16h00  
Partie administrative  
Grande salle du Motty**

---

**Présidence:** M. José Birbaum, Président du Conseil communal élu pour la période du 01.07.11 au 30.06.12

Appel: 68 membres présents  
7 personnes excusées.  
MM. José Alvarez, Louis Ballerstedt, Pascal Calderari, David Cananiello, Gérald Lagrive, Jean-Luc Roggo, Christian Rothen.  
Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

**Ce Procès-verbal est un PV des décisions prises durant cette séance.**

**Point 1** – Election de 2 scrutateurs (trices) – 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012.

Propositions : MM. Pascal Conti et Jean-Claude Merminod. **Ils sont élus à l'unanimité** à la main levée.

**Point 2** – Election du 1<sup>er</sup> (de la 1<sup>ère</sup>) Vice-Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2011 – 30 juin 2012.

Proposition : M. Germain Schaffner. Les résultats au bulletin secret sont les suivants :

Bulletins délivrés	68
Bulletins rentrés	68
Blancs	02
Nuls	01

**Est élu M. Germain Schaffner avec 60 voix.**

Obtiennent des voix : M. Pascal Conti 3, M. Charles Karlen 1, M. Samuel Karlen 1.

M. Germain Schaffner accepte son élection et remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

**Point 3** – Election du 2<sup>ème</sup> (de la 2<sup>ème</sup>) Vice Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2011 – 30 juin 2012.

Proposition : Mme Christiane Roy Blanchoud. Les résultats au bulletin secret sont les suivants :

Bulletins délivrés	68
Bulletins rentrés	68
Blancs	11

Nuls

Majorité absolue

**Est élue avec 47 voix Mme Christiane Roy Blanchoud.**

Obtiennent des voix : M. José San Vicente 4, M. Michel Perlini 2, M. Claude Masson 1, M. Eric Poget 1, Mme Arielle Gianina Gasser 1, M. Charles Karlen 1.

Mme Christiane Roy Blanchoud accepte son élection et remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

**Point 4** – Election du (de la) Secrétaire suppléant(e) pour la législature.

Proposition : M. Mehdi Lagger.

**M. Mehdi Lagger est élu à main levée à l'unanimité moins 1 abstention.**

**Point 5** – Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) 1<sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2012.

Propositions : Mme. Nicole Roggo et M. Werner Kneubühler.

**Mme. Nicole Roggo est élue à main levée à l'unanimité.**

**M. Werner Kneubühler est élu à main levée à l'unanimité.**

**Point 6** – Nomination de l'huissier et de l'huissier suppléant pour toute la législature.

Proposition du bureau, M. Jacques Taverney huissier et M. Enrique Fernandez huissier suppléant.

A main levée **MM. Taverney et Fernandez sont élus à l'unanimité.**

**Point 7** – Nomination de la **Commission de gestion** (exercice 2011) – 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012.

M. le Président rappelle que le règlement de notre Conseil prévoit à son article 44 que la Commission de gestion est composée de 9 membres au minimum.

M. Pascal Favre souhaite que la Commission de gestion soit composée de 11 membres.

M. le Président soumet cette proposition à l'Assemblée. Cette proposition est retenue à la large majorité, il y a 3 abstentions.

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID Mme Christine Meyer-Favey, MM. Claude Masson et Louis Ballerstedt.

Groupe PSIG Mmes Inès Bortis Bagnoud, Sylvie Pittet Blanchette, M. Daniel Sage

Groupe VERTS M. Jean-Luc Roggo

Groupe UDC M. Alain Blanchoud

Groupe Forum MM. Christophe Cartier, François Chapuis, Jorge Ibarrola.

**Ces 11 candidats sont élus à l'unanimité moins 3 abstentions.**

**Point 8** – Nomination de la **Commission des finances** pour la législature.

M. le Président rappelle que le règlement à son article 45 prévoit 7 membres au minimum.

M. Pascal Favre au nom du Groupe PLRID propose une Commission à 9 membres.

M. Aitor Ibarrola au nom du Groupe PSIG propose une Commission à 8 membres.

M. Le Président va mettre au vote ces 2 propositions.

**Proposition du groupe PLRID à 9 membres est retenue par 37 Conseillers**, il y a 27 avis contraires et 3 abstentions.

**Proposition du groupe PSIG à 8 membres est retenue par 28 Conseillers**, il y a 31 avis contraires et 9 abstentions.

**M. le Président confirme que la Commission des finances sera composée de 9 membres.**

**Les Propositions sont les suivantes :**

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID MM. Eric Darbellay, Charles Karlen, Werner Kneubühler

Groupe PSIG MM. Jean-Paul Dudt, M. Pierre Zwahlen

Groupe VERTS M. Charles Koller

Groupe UDC Mme Christiane Roy Blanchoud

Groupe Forum MM. Jean-Michel Barbey, M. Didier Boucard

Au vote à main levée **ces 9 candidats sont élus avec 43 voix**, il y a 7 voix contraires et 16 abstentions.

**Point 9** – Nomination de la **Commission de naturalisation** pour toute la législature. ( 5 membres )

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID M. Eric Poget

Groupe PSIG Mme Eulalia Durussel

Groupe VERTS M. Michele Perlini

Groupe UDC M. Cédric Weissert

Groupe Forum M. Franco Napoletano

Au vote à main levée **ces 5 candidats sont élus à l'unanimité par acclamations.**

**Point 10** – Nomination de la **Commission foncière** pour toute la législature.

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID M. Jean-Jacques Hefti

Groupe PSIG M. Aitor Ibarrola

Groupe VERTS M. Nicolas Morel

Groupe UDC Mme Danièle Gutowski

Groupe Forum M. François Chapuis

**Ces 5 Conseillers sont élus par acclamations.**

**Point 11** – Nomination de la **Commission de recours en matière d'impôts et d'égouts** pour toute la législature. ( 5 membres )

Les propositions sont les suivantes.

Groupe PLRID M. Luca Rizzo

Groupe PSIG M. Alberto Perez

Groupe VERTS M. Michel Leuba

Groupe UDC M. Pascal Calderari

Groupe Forum M. Jorge Ibarrola

**Ces 5 Conseillers sont élus par acclamations.**

**M. Aitor IBarrola** demande la parole et propose à M. le Président de donner lui-même les noms des personnes proposées par les groupes, ceci par gain de temps et d'éviter ainsi les déplacements au micro des présentateurs des groupes.

**M. le Président** demande à l'Assemblée s'il y a des objections à cette manière de procéder, ce n'est pas le cas et **M. le Président** donnera lui-même les noms proposés par les chefs des groupes.

**Point 12** - Nomination de la **Commission de recours en matière d'informatique**, pour toute la législature. ( 5 membres )

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID M. Eric Poget

Groupe PSIG M. Daniel Sage

Groupe VERTS M. Michel Leuba

Groupe UDC Mme Micheline Brülhart

Groupe Forum M. Jorge Ibarrola

**Ces 5 Conseillers sont élus par acclamations.**

**Point 13** – Nomination de la **Commission pour la fixation des indemnités aux autorités communales** pour toute la durée de la législature. (9 membres)

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID MM. Pascal Favre, Jean-Jacques Hefti, Jean-Michel Rochat

Groupe PSIG MM. Pascal Conti, Alberto Perez

Groupe VERTS M. Frédéric Hubleur

Groupe UDC Mme Micheline Brülhart

Groupe Forum Mme Francine Bruni, M. Jean-Michel Barbey

**Ces 9 Conseillers sont élus par acclamations.**

**Point 14** – Nomination de 5 délégués à la **Commission d'urbanisme** pour toute la législature.

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID M. Laurent Renaud

Groupe PSIG M. Germain Schaffner

Groupe VERTS M. Nicolas Morel

Groupe UDC M. Michel Miéville

Groupe Forum M. Michele Mossi

**Ces 5 Conseillers sont élus par acclamations.**

**Point 15** – Désignation des 5 délégués à la **Commission intercommunale « Sécurité publique dans l'Ouest lausannois »** pour toute la législature.

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID M. Stéphane Masson

Groupe PSIG M. Pascal Conti

Groupe VERTS M. Michele Perlini

Groupe UDC Mme Micheline Brülhart

Groupe Forum Mme Christine Bolatdemirci

**Ces 5 Conseillers sont élus par acclamations.**

**Point 16** – Désignation de 6 membres au **Conseil intercommunal de l'organe régional de la protection civile (ORPC)** pour toute la législature.

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID MM. Gérald Lagrive, Blaise Fontanellaz

Groupe PSIG M. Pascal Conti

Groupe VERTS M. Michel Leuba

Groupe UDC M. Michel Miéville

Groupe Forum M. Can Korkmaz

**Ces 6 Conseillers sont élus par acclamations.**

**Point 17** – Désignation de 2 délégués à la **Plate-forme jeunesse** ( centre de jeunesse) pour toute la législature. Les propositions sont les suivantes :

Groupe PSIG Mme Géraldine Binggeli

Groupe Forum Mme Nohémie Bonjour

**Ces 2 Conseillères sont élues par acclamations.**

**Point 18** – Désignation de 3 délégués à la **Commission intercommunale de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)** pour toute la législature.

Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID Mme Anne Guyaz

Groupe PSIG Mme Ariane Gianina Gasser

Groupe Forum Mme Nohémie Bonjour

**Ces 3 Conseillères sont élues par acclamations.**

**Point 19** – Désignation de 4 délégués à l'**Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud – Ouest lausannois (AJESOL)** pour toute la législature. Les propositions sont les suivantes :

Groupe PLRID M. Samuel Karlen

Groupe PSIG Mme Maria Gordillo

Groupe VERTS Mme Nicole Roggo

Groupe Forum Mme Christine Bolatdemirci

**Ces 4 Conseillers sont élus par acclamations.**

**POINT 20** – Désignation de 3 délégués au **Conseil d’Etablissement** pour toute la législature.

Les propositions sont les suivantes.

Groupe PSIG Mme Catherine Gauchoux

Groupe VERTS M. Jean-Luc Roggo

Groupe UDC Mme Danièle Gutowski

Groupe Forum M. Jorge Ibarrola

**M. le Président** constate qu’il y a 4 candidatures pour 3 postes. Il propose une élection au scrutin de liste et il prie MM. les huissiers de distribuer les bulletins.

Résultats :

Bulletins délivrés 68

Bulletins rentrés 68

Blancs 0

Nuls 0

Majorité absolue 35

M. Jorge Ibarrola 59 voix

M. Jean-Luc Roggo 53 voix

Mme Catherine Gauchoux 34 voix

Mme Danièle Gutowski 25 voix.

Il y a donc lieu de procéder à un 2<sup>ème</sup> tour pour la 3<sup>ème</sup> place. Ce 2<sup>ème</sup> tour se fera à la majorité absolue. **M. le Président** attend les propositions.

**M. Alain Blanchoud** propose la candidature de **Mme Danièle Gutowski** qui a déjà siégé dans cette Commission lors de la précédente législature. Il fait aussi remarquer à l’Assemblée qu’étant donné que Mme la Municipale Pascale Manzini siège en qualité de Directrice de cette Commission il ne voit pas pour quelle raison cette 3<sup>ème</sup> place doit revenir au groupe PSIG.

**M. Aitor Ibarrola** propose la candidature de Mme **Catherine Gauchoux** en rappelant qu’elle est maman avec des enfants à l’école et il estime qu’il est tout-à-fait légitime qu’elle puisse siéger dans ce Conseil d’Etablissement.

**M. le Président** poursuit la discussion, elle n’est pas demandée, en conséquence **M. Le Président** prie MM. les Huissiers de bien vouloir distribuer les bulletins.

Résultats :

Bulletins délivrés 68

Bulletins rentrés 68

Blancs 0

Nuls 0

**Mme Catherine Gauchoux 38 voix**

**Mme Danièle Gutowski 30 voix.**

En conséquence, sont élus :

M. Jorge Ibarrola, M. Jean-Luc Roggo, Mme Catherine Gauchoux.

**Point 21** - Désignation d'un membre de la délégation au **Conseil intercommunal de l'ERM** pour la législature.

**M. le Président** attend les propositions.

**M. Nicolas Morel** propose au nom du groupe des Verts, la candidature de **M. Michel Perlini**. Aucune autre candidature étant annoncée, **M. le Président** propose d'élire M. Perlini par acclamations.

**Point 22** – Désignation de 3 délégués à l'**Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis** pour la législature. Dans ces 3 délégués il doit y avoir un suppléant.

**Les propositions sont les suivantes :**

**PLRID**            **M. Mehdi Lagger**

**PSIG**            **M. Alberto Perez**

**UDC**            **M. Pascal Calderari**

**M. Alberto Perez** se propose comme suppléant.

Par acclamations ces 3 personnes sont élues.

**Point 23** – Désignation d'un délégué aux assemblées générales de **SIE SA et TVT Services SA** pour toute la législature.

**M. Le Président** attend les propositions.

**M. Pascal Favre** pense que c'est trop long d'élire quelqu'un pour la législature. Il propose que la législature soit partagée en deux et de ce fait d'élire 1 candidat pour la première moitié et 1 candidat pour la seconde moitié de la législature.

**M. Alberto Perez** souhaite rappeler que le Conseil communal du 19 juin 2009 a décidé que le représentant serait nommé pour toute la législature.

**M. Stéphane Masson** pense qu'il y a d'une part une décision qui a été prise mais il est toujours possible d'en prendre une autre ce soir et de voter pour cela.

Après vérification dans les archives pour le PV du 19 juin 2009, il est effectivement défini que le Conseil a décidé à l'époque d'élire le représentant pour 5 ans.

Au vu de la proposition de M. Pascal Favre et de la remarque de M. Stéphane Masson, **M. le Président** propose de mettre au vote cette proposition.

**M. Pierre Zwahlen** propose au Conseil de suivre la proposition qui va dans le sens d'un mandat pour toute la législature. Il est important que le représentant puisse assurer la cohérence de son mandat durant 5 ans.

**M. Pascal Favre** maintient sa proposition de mandat pour 30 mois, cela permettra à un Conseiller d'un autre groupe de participer et de se prononcer.

**M. Alberto Perez** tient à rappeler que les délégués des communes environnantes sont élus pour 5 ans.

**M. Pascal Favre** pense qu'une fois pour toute notre Commune devrait cesser de prendre exemple sur les Communes qui nous entourent, parce que souvent ce n'est pas le meilleur exemple. Il propose au Conseil de voter ce soir pour les 2 ½ ans de mandat.

**M. Aitor Ibarrola** trouve étonnant que l'on discute si longtemps sur ce point. Il trouve également surprenant que ce Conseil d'aujourd'hui remette en cause une décision du Conseil de 2009 alors que cette décision n'a pas encore pu être appliquée. Il propose au Conseil de soutenir la proposition votée en 2009 soit un représentant pour toute la législature.

**M. le Président** poursuit la discussion, elle n'est plus demandée, elle est close.

Il propose de passer au vote à main levée.

**La réduction de passer à 2 ½ ans est refusée par 43 voix contre, 18 voix pour et 7 abstentions.**

**M. le Président** attend les propositions pour un délégué pour toute la législature.

**M. Frédéric Hubleur** propose au nom du Groupe des Verts, la **candidature de M. Nicolas Morel**.

**M. Nicolas Morel est élu par acclamations.**

**Point 24** – Désignation de 2 délégués à la **Commission du Fonds pour le développement durable**, pour toute la législature.

**M. Le Président** attend les propositions.

**M. Pascal Favre** propose au nom du groupe PLRID la candidature de **M. Gérald Lagrive**.

**M. Aitor Ibarrola** propose au nom du groupe PSIG la candidature de **M. Daniel Sage**.

**M. Hans-Peter Guilbert** propose au nom du groupe FORUM la candidature de **M. Michele Mossi**.

**M. le Président** constate que nous sommes en présence de 3 candidats pour 2 postes à pourvoir.

**M. Le Président** ouvre la discussion, elle n'est pas demandée, elle est close. En conséquence il demande à MM. les Huissiers de bien vouloir distribuer les bulletins de vote et il rappelle à l'Assemblée de bien vouloir ne mettre que 2 noms par bulletin.

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés	68
Bulletins rentrés	68
Nuls	1
Blancs	0
Majorité absolue	34

**M. Michele Mossi obtient 44 voix est élu au 1<sup>er</sup> tour.**

**MM. Sage et Lagrive obtiennent chacun 31 voix**, un deuxième tour est donc nécessaire.

Au sujet du 2<sup>ème</sup> tour, **M. le Président** ouvre la discussion.

**M. Pascal Favre** confirme que le groupe PLRID maintient son candidat **M. Gérald Lagrive**.

**M. Aitor Ibarrola** confirme que le groupe PSIG maintient son candidat **M. Daniel Sage**.

**M. Le Président** demande à MM. les Huissiers de distribuer les bulletins de vote.

Résultats du scrutin :

Bulletins délivrés	68
Bulletins rentrés	68
Nuls	0
Blancs	2

Voies obtenues :

**M. Daniel Sage 37**

**M. Gérald Lagrive 29**

**Sont élus** à la **Commission du Fonds pour le développement durable**, pour toute la législature.

**MM. Michele Mossi et Daniel Sage.**

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Le Président** clôt la séance en remerciant les Conseillères et Conseillers de la patience et en souhaitant un bel été à tous.

Il rappelle que chacun est invité pour un apéritif et que cette invitation est également valable pour le public présent.

Il est 19h20

Ecublens, le 19 août 2011

Le Président

Le Secrétaire

José Birbaum

Michel Häusermann

Annexes : tableau des Commissions permanentes et liste des Conseillers au 01.07.2011